

RAPPORT FINANCIER

ANNUEL

EXERCICE 2020



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

Table des matières

Rapport Environnement, Social et Gouvernance	4
PROFIL DE LA SOCIETE	4
REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	5
FILIALES ET PARTICIPATIONS	5
INSTANCES DIRIGEANTES	6
Le Conseil d'Administration	6
Les comités spécialisés	6
Le comité exécutif	6
Le comité de direction	6
INFORMATIONS SOCIALES	7
HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS	7
PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	9
SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS	9
RESPONSABILITE SOCIETALE	10
BUREAUX ET AGENCES	12
CHIFFRES CLES	13
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
CONTEXTE ECONOMIQUE	14
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	15
ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL	16
Chiffre d'affaires	16
Résultat d'exploitation	16
Résultat financier	17
Résultat courant	17
Résultat net	17
Financement :.....	17
Trésorerie :	18
Délais de paiement des fournisseurs	18
RESULTATS DU PERIMETRE CONSOLIDES :	19
Périmètre de consolidation du groupe Aluminium du Maroc :.....	19
Résultat consolidé part du groupe :	20
EVOLUTION DU COURS EN BOURSE	20
ACTIVITES DES FILIALES	21

INDUSTUBE.....	21
Afric Industries.....	22
Belpromo.....	22
ALM AFRICA	23
PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE.....	24
Objectifs de l'exercice 2021 :	24
Investissements prévus en 2021 :	24
OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE.....	24
MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES	24
ELEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020.....	25
BILAN	25
ETAT DES SOLDES DE GESTION	29
TABLEAU DE FINANCEMENT	30
ETAT DES DEROGATIONS.....	31
TABLEAU DES CREANCES ET TABLEAU DES DETTES	31
SYNTHESE DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE.....	32
PROJET DE RESOLUTIONS.....	33

Rapport Environnement, Social et Gouvernance

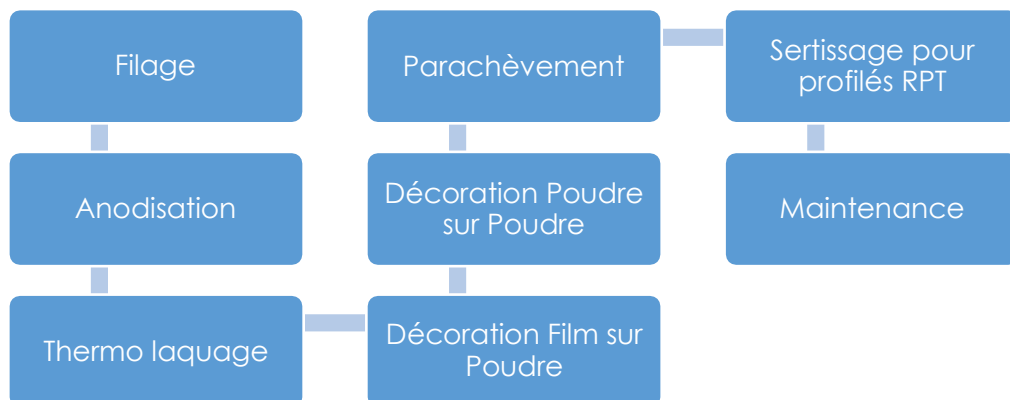
PROFIL DE LA SOCIETE

Aluminium du Maroc est le premier producteur marocain de profilés en alliages d'aluminium destinés au bâtiment et à l'industrie. La société a été créée en 1976 en partenariat avec le groupe Pechiney, successivement absorbé par Alcan puis Rio Tinto leader mondial de l'industrie aluminium.

Forte d'une équipe expérimentée, encadrée par des ingénieurs et des cadres de haut niveau, Aluminium du Maroc dispose d'un savoir-faire unique et reconnu au Maroc comme à l'international.

COMPÉTITIVITÉ, FLEXIBILITÉ, RÉACTIVITÉ

La modernisation continue de son outil de production, permet à la société de bénéficier d'équipements techniques de dernière génération et répond aux standards de qualité internationaux les plus exigeants.



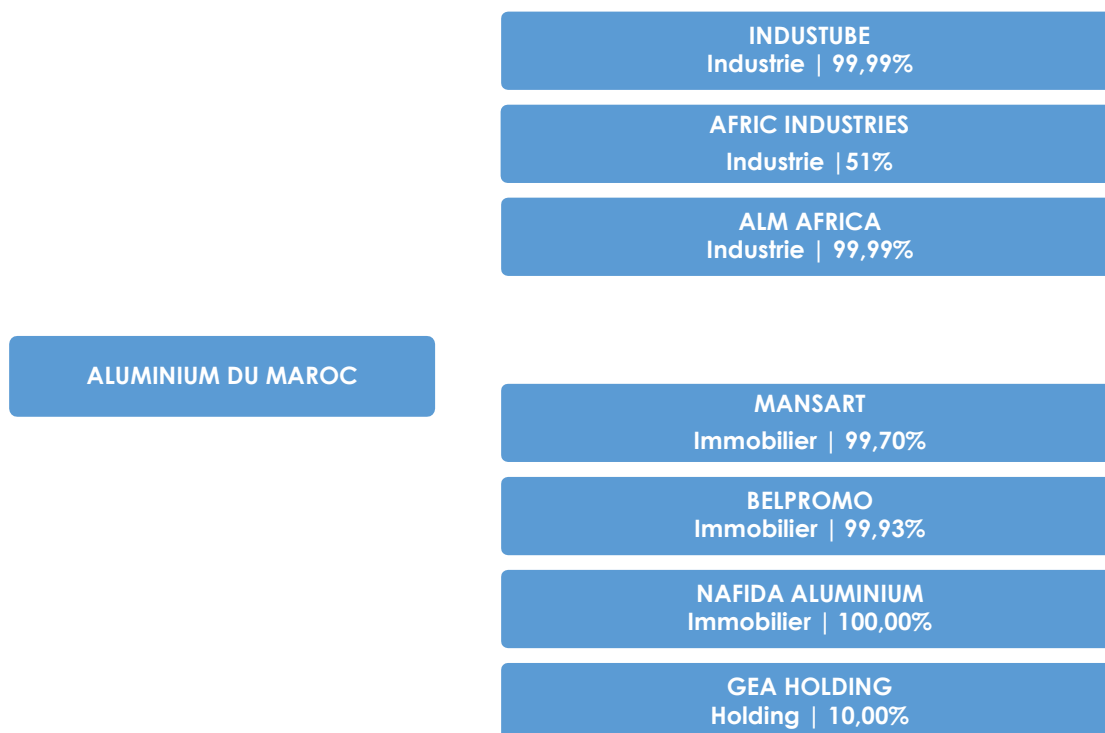
L'intégration de l'activité industrielle et logistique sur un site unique à Tanger est un atout majeur. La mise en place d'un réseau d'agences de commercialisation des produits dans les principales villes du Royaume, et la proximité géographique avec les principaux marchés consommateurs à l'export, permettent à Aluminium du Maroc de garantir des coûts de production optimisés et des délais de fabrication et de livraison réellement maîtrisés. Les efforts constants pour améliorer la qualité des produits et services ont permis à Aluminium du Maroc de développer une collaboration étroite avec les principaux gammistes et menuisiers marocains, tout en fidélisant à l'export des clients leaders sur leur marché.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société Aluminium du Maroc est de 46 595 400,00 DH, divisé en 465 954 actions de 100,00 DH. Il est réparti au 10/11/2020 comme suit:

ACTIONNAIRE	PARTICIPATION
HOLDING S.A	32,7%
SOPINORD	19,8%
RMA WATANYA	5,0%
EL AYOUBI Hamza	4,9%
HOLDING FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENT DU DETROIT	4,6%
COFINORD	4,5%
HOLDING DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT DU NORD	3,9%
BMCE BANK	3,3%
ALUCOIL SAU	1,0%
BMCE CAPITAL GESTION	0,7%
DIVERS ACTIONNAIRES	19,8%
TOTAL	100,0%
NOMBRE TOTAL D'ACTION	465 954

FILIALES ET PARTICIPATIONS



INSTANCES DIRIGEANTES

Le Conseil d'Administration

M. Sidi Mohamed EL Alami	: Président directeur général
M. Abdelouahed EL ALAMI	: Président d'honneur
M. Sharif EL ALAMI	: Administrateur, Vice-Président
M. Abdeslam EL ALAMI	: Administrateur, Vice-Président
Mme Malika EL ALAMI	: Administrateur
Mme Janie Letrot	: Administrateur Indépendant
Mme Sabr Abou Ibrahim	: Administrateur Indépendant
Mme Radia Chmanti-Houari	: Administrateur Indépendant
M. Khalid El Kadiri	: Administrateur Indépendant
M. Clemente GONZALEZ SOLER	: Administrateur
M. Tawfiq BOUZOUBAA	: Administrateur
Mme Hind DINIA	: Administrateur
Mr Mohamed Ben Haddou	: Administrateur
M. Hamza EL AYOUBI	: Administrateur
Holding SARL Rep. M.Ghali Sebti	: Administrateur

Les comités spécialisés

Comité Audit et Gestion des Risques : M. Khalid El Kadiri, Président

Comité Stratégie et Investissements : Mme Radia Chmanti-Houari, Président

Comité Nominations Rémunérations et Gouvernance : Mme Sabr Abou Ibrahim, Président

Le comité exécutif

M. Sidi Mohamed EL Alami	: Président directeur général
M. Sharif EL ALAMI	: Vice-Président, Responsable stratégie et développement
M. Abdeslam EL ALAMI	: Vice-Président Administrateur
M. BENOIT VAILLANT	: Directeur général délégué
M. Fares El Akel	: Directeur Administratif et Financier

Le comité de direction

M. BENOIT VAILLANT	: Directeur général délégué
M. Fares EL ALKEL	: Directeur administratif et financier

M. Abdelwahab EL HAMDJ : Directeur développement industriel
M. Justin GAMAGE : Directeur technique
Mme Hajar NACIRI : Directrice commerciale extrusion
M. Omar BAKKALI TAHIRI : Directeur commercial building systems
M. Mohamed SAYAH : Directeur pôle Afrique

INFORMATIONS SOCIALES

Effectif Aluminium du Maroc parTranche d'âge 2017-2020				
Age	2017	2018	2019	2020
18-25	29	31	29	26
25-35	178	182	180	163
35-45	159	163	177	183
45-50	54	64	63	66
50-55	38	38	37	38
55-60	23	26	31	34
Total	481	504	517	510

Effectif Aluminium du Maroc par Sexe 2017/-2020				
Sexe	2017	2018	2019	2020
Femme	50	52	62	58
Homme	431	452	455	452
Total	481	504	517	510

HISTORIQUE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS

1976 : Constitution de la société au capital de 0,1 MDH par Feu Abdelaziz EL ALAMI
1977 : Démarrage de la construction de l'usine à la zone industrielle Mghogha, Tanger
1979 : Augmentation de capital à 10,50 MDH
1979 : Inauguration de l'usine et démarrage de l'activité
1980 : Augmentation du capital à 13,80 MDH
1982 : Installation de la ligne de coloration électrolytique
1985 : Démarrage des exports de produits finis vers l'Europe
1986 : installation de la première ligne de thermolaquage
1987 : Décès de Feu M. Abdelaziz El Alami, fondateur d'Aluminium du Maroc
1987 : Nomination de M. Abdelouahed El Alami, en qualité de Président du Conseil

- 1988** : Prise de participations dans la société STRUCTAL
- 1988** : Participation à la première édition du Salon International du Bâtiment de Casablanca
- 1992** : Augmentation du capital à 41,40 MDH
- 1993** : Prise de participations dans la société AFRIC INDUSTRIE
- 1993** : Prise de participations dans la société MANSART
- 1994** : Prise de participations dans la société BELPROMO
- 1994** : Obtention du label Qualicoat
- 1995** : Obtention du label Qualanod
- 1998** : Augmentation de capital à 46,6 MDH
- 1998** : Introduction à la bourse de Casablanca
- 2000** : Certification ISO 9002 version 1994
- 2000** : Obtention du label Qualimarine
- 2002** : Certification ISO 9001 version 2000
- 2002** : Mise à niveau de la première ligne d'Extrusion
- 2003** : Ouverture de l'agence Casablanca
- 2003** : Extension de l'usine (6 000m²) et installation de la seconde ligne de thermolaquage
- 2003** : Certification ISO 14001
- 2003** : Certification OHSAS 18001
- 2003** : Lancement de la gamme de menuiserie Nafida Aluminium
- 2003** : Lancement des travaux d'extension de l'usine
- 2004** : Ouverture de l'agence commerciale de Tanger
- 2004** : Prise de participations dans NAFIDA ALUMINIUM
- 2004** : Ouverture de l'agence commerciale de Marrakech
- 2005** : Prise de participations dans GEA HOLDING
- 2005** : Extension du site de production (14 000m²)
- 2005** : Démarrage de l'exploitation de la 2^{ème} ligne d'extrusion
- 2005** : Installation de la ligne verticale de thermolaquage
- 2006** : Obtention du Label Qualideco
- 2007** : Lancement du premier plan stratégique de la société sur la période 2007 - 2011
- 2009** : Mise en place d'un Datacenter et déploiement d'un nouveau ERP intégré
- 2010** : Prise de participations dans la société ALUCOIL Maroc
- 2011** : Utilisation de la conversion sans chrome pour la préparation de surface
- 2012** : Prise de participation dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 15%

2012 : Ouverture de l'agence commerciale d'Agadir

2012 : Prise de participations dans la société INDUSTUBE

2013 : Ouverture de l'agence commerciale d'Oujda

2013 : Lancement du recyclage de l'eau utilisé pour anodisation et traitement de surface

2013 : Participation au projet MEDTEST pour l'efficacité énergétique

2014 : Création de la société ALM AFRICA

2014 : Augmentation des participations dans le projet d'hôtel The Oberoi Marrakech à 25%

2015 : Lancement du projet VETIVER pour le recyclage des eaux usées 2015 : Mise en place de la nouvelle plateforme logistique à Tanger 2015 : Création de la société ALM Sénégal

2016 : Plantation de 100 arbres dans le Jardin de Aluminium du Maroc

2019 : Participation au projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019

2019 : Lancement de la troisième ligne d'extrusion au sein de la société Industube

2020 : Construction et Aménagement du Bâtiment Atelier de Menuiserie Générale

PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Le plan de développement stratégique de la société Aluminium du Maroc est structuré autour de cinq axes :

- Rentabiliser les capitaux investis à travers l'amélioration du besoin de fonds de roulement, la réduction des coûts et la rationalisation de la structure de charge.
- Instaurer une nouvelle culture d'excellence par la mise en place d'une organisation efficiente, le développement des ressources humaines et l'instauration de la culture de la commande client.
- Rester leader du marché marocain à travers une offre complète couvrant les segments économiques, moyens et hauts standings du marché du bâtiment et en développant les ventes des produits de négoce et les produits industriels.
- Développer les ventes à l'export : mettre en place de la structure export pour développer les ventes export du pôle Building Systèmes en priorisant le Maghreb et l'Afrique Francophone, développer les ventes d'extrusion de menuiserie à l'export, exporter les produits industriels.
- Structurer une cellule stratégie et développement pour la gestion des nouveaux projets et le renforcement de la synergie entre les différentes entités du groupe Aluminium du Maroc en plus de l'ouverture sur les métiers connexes etc.

SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE, CERTIFICATIONS ET LABELS

En 2003, Aluminium du Maroc devient la première entreprise marocaine certifiée Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) par le cabinet AFAQ AFNOR, conformément aux exigences des normes internationales ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001.



Cette certification est la reconnaissance d'une démarche de progrès et d'excellence qui a abouti à la mise en place d'un système de management intégré.

Le respect de l'environnement représente un axe très important de la politique d'Aluminium du Maroc. Les objectifs opérationnels de cet axe sont déclinés comme suit :

- Maîtriser la gestion des déchets et les valoriser
- Maîtriser les rejets atmosphériques
- Maîtriser et recycler nos rejets liquides du traitement de surface
- Réduire la consommation des énergies gaz et électrique
- Préservation des ressources naturelles par la réduction de la consommation de L'eau.

En outre, Aluminium du Maroc est le premier extrudeur marocain ayant obtenu les quatre labels européens pour le traitement de surface délivrés par l'Association pour le Développement de l'aluminium Anodisé ou Laqué (ADAL).



RESPONSABILITE SOCIETALE

Aluminium du Maroc a mis en place une politique d'ouverture vers l'extérieur, et ce par l'identification de l'ensemble des parties prenantes internes et externes et par la recherche de leur satisfaction dans le cadre de la stratégie adoptée :

Soutien aux établissements d'éducation et de formation

Aluminium du Maroc a mis en place des conventions de partenariat avec l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger (ENSAT) et la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FSTT) permettant d'aider les étudiants et d'instaurer une stratégie gagnant-gagnant.

Soutien aux associations pour le développement durable

Aluminium du Maroc apporte son soutien financier à plusieurs associations pour le développement durable. En 2013 une convention cadre a été signée avec l'Association Marocaine de Développement Durable (AMED) permettant un échange systématique et durable des compétences et la réalisation des actions environnementales. D'autres associations ont aussi bénéficié de ce soutien, il s'agit notamment de : ADEPE, DARNA, ROTARY Club, ALCS, Association UCPE, ATRAC, Association Sportive RSTB, Association SSILATE, Association CAPE, Association solidarité Maroc-Palestine, Association NASSAIM AL ANDALOUS, Association des Architectes de Tanger, CLUSTER SOLAIRE etc.

Ouverture aux professionnels, étudiants et grand public

Aluminium du Maroc participe à plusieurs salons, manifestations et événements animés par les professionnels les étudiants et autres intervenants :

- Journées de Développement Durables (JDD) : participation depuis 2013 aux journées de développement durables, organisées par l'ENSAT et l'AMED.
- Pollutec : participation dans deux éditions 2014 et 2015 du salon international Pollutec à travers un stand exposant la démarche environnementale d'Aluminium du Maroc en plus de l'animation de tables rondes.
- Projet Tdart-Solar Decathlon Africa 2019 : soutient à l'équipe de le FST Tanger au concours de la meilleures maison écologique 2019. Dans le cadre de la compétition Solar Decathlon signé pendant la Cop 22 en 2016.

Préservation de l'environnement naturel

Le mois de décembre 2016 était marqué par la plantation de 100 arbres dans le jardin d'Aluminium du Maroc. Cette action traduit la volonté d'Aluminium du Maroc de contribuer au projet de plantation d'un million d'arbres à l'échelle nationale. Il s'agit d'une action labellisée COP 22.



En 2019 Aluminium du Maroc a signé un partenariat pour le recyclage du matériel informatique obsolète avec l'association Green Ship Al jsr. En partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, la Fondation suisse Drosos et Managem, ce projet combine la collecte des vieux ordinateurs et téléphones portables avec la formation de jeunes en maintenance des ordinateurs et démantèlement des déchets électroniques.

BUREAUX ET AGENCES

Siège social et usine

Zone industrielle, Route de Tétouan, BP 324, 90000 Tanger, Maroc
Tél. : +212 539 32 99 50 – Fax : +212 539 35 17 24
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

ALM Sénégal

34, Avenue Lamin Gueye, Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 823 12 15 – Fax : +221 33 823 12 15
Email : t.diallo@alm-senegal.com

ALM Cote d'Ivoire

Boulevard VGE ancien immeuble Premoto, Marcory, Abidjan, Cote d'Ivoire
Tél. : +225 84 01 85 56 / 52–
Email : z.sayegh@alm-civ.com

Direction commerciale

6, avenue Mohammed Jamal Eddora, Aïn Sbaâ, 20250 Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 67 30 80 – Fax : +212 522 66 64 24
Email : commercial@aluminiumdumaroc.com

Showroom Casablanca

15, rue Ali Abderrazak, Maârif, Casablanca, Maroc
Tél. : +212 522 94 87 28/33 – Fax : +212 522 94 87 39
Email : showroom@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Agadir

72, quartier industriel Tassila III, 80650 Tikiouine, Agadir, Maroc
Tél : +212 528 33 69 05 - Fax : +212 528 83 89 76
Email : f.elmellouli@aluminiumdumaroc.com

Agence Commerciale Oujda

8, rue Ibn Achir, 60000 Oujda, Maroc
Tél : +212 5 36 70 64 53 - Fax : +212 5 36 70 64 52
Email : m.taharast@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Branes

6, avenue des marguerites, quartier Barnes II, 90000 Tanger,
Maroc Tél. : +212 39 31 19 40 - Fax : +212 5 39 31 29 87
Email : c.bokhari@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Sidi Ghanem

Lot 313, Quartier industrielle Sidi Ghanem, Marrakech,
Maroc Tél. : +212 524 33 65 54 - Fax : +212 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

Agence commerciale Nafida

km 7,5, Ex route de Rabat, Ain Sebaä, Casablanca, Maroc
Tél: +212 (0) 5 22 34 00 31 / 22 35 54 59 - Fax: +212 (0) 5 22 35 35 15
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

Plateforme logistique

Lot N°77, Allée N° 2, zone Industrielle, Route de Tétouan, 90000 Tanger,
Maroc Tél. : +212 (0) 5 24 33 65 54/98 - Fax: +212 (0) 5 24 33 67 35
Email : admcontact@aluminiumdumaroc.com

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et soumettre à votre approbation, les états de synthèse et les comptes arrêtés à cette date. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Le marché de l'aluminium au Maroc reste principalement concentré sur le bâtiment alors que les segments automobiles, transport et conditionnement restent à développer.

La consommation du ciment au Maroc en 2020 est estimée à 11,8 millions de tonnes soit une baisse de 12,5% par rapport à 2019. En 2020, le repli de la croissance au Maroc s'établirait à -6,8%.

La concurrence sur le marché du profilé aluminium destiné au bâtiment est de plus en plus accru suite à l'installation d'extrudeurs locaux ainsi que de plusieurs gammistes internationaux qui se positionnent sur le marché marocain. Les importations enregistrent 30% des ventes selon les statistiques de l'Office des Changes. A noter, la constitution de l'Association marocaine des fileurs d'aluminium (AMFA) dans le but d'établir des normes pour le secteur et hausser le niveau de qualité.

Face à ces évolutions : marché en régression, compétition de plus en plus rude, volatilité des taux de change et du cours de l'aluminium, la société Aluminium du Maroc poursuit sa recherche de la performance pour préserver sa position de leader du secteur.

Le marché de l'export du profilé aluminium destiné au bâtiment, notamment en Europe reste très prometteur vue la proximité géographique et les accords commerciaux en place.

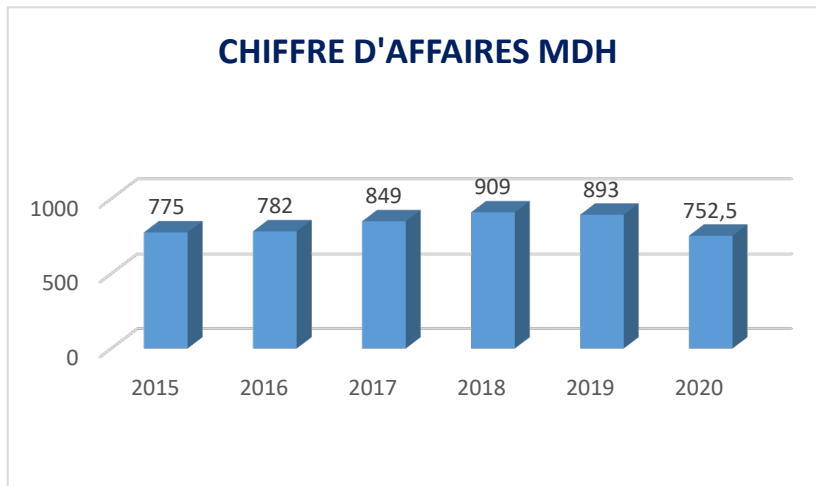
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 est caractérisé par les faits marquants suivants :

- Nomination de Mr Mohammed El Alami au titre de président directeur Général de la société Aluminium du Maroc le 29 Juin 2020
- Nomination de Mr Abdelouahed El Alami en tant que président d'honneur de la société Aluminium du Maroc
- Nomination de Mr Abdeslam EL Alami et Mr Sharif El Alami en tant que Vice-présidents du conseil d'administration
- L'assemblée Générale Ordinaire à désigner 4 Administrateurs Indépendants
- Le conseil d'administration de la société Aluminium du Maroc est composé de 5 administratrices et 10 administrateurs.
- Baisse des cours du LME moyen mensuel : 5% en variation annuelle par rapport à l'année 2019.
- Première année pleine de la production de la Presse 3 au sein de la filiale Industube
- Les ventes exports représentent 41% des volumes, hors ventes de déchets.
- Investissements de 13.3 MDH pour la rénovation et d'amélioration continue des ateliers et notamment de l'atelier filières.
- Renouvellement des certifications Iso 9001 : 2015 ; 14001 : 2018 et 45001 :2018
- Déploiement de l'outil de Customer Relationship Management : Salesforce
- Lancement du schéma directeur des systèmes d'informations 2020-2025.
- Dans le cadre du regroupement des actifs immobiliers du groupe Aluminium du Maroc la société Belpromo a été constitué en foncière et a poursuivi l'acquisition des terrains et constructions de la société Mansart ainsi que de l'agence commerciale de la société Aluminium du Maroc à Marrakech.

ACTIVITES ET RESULTATS DU PERIMETRE SOCIAL

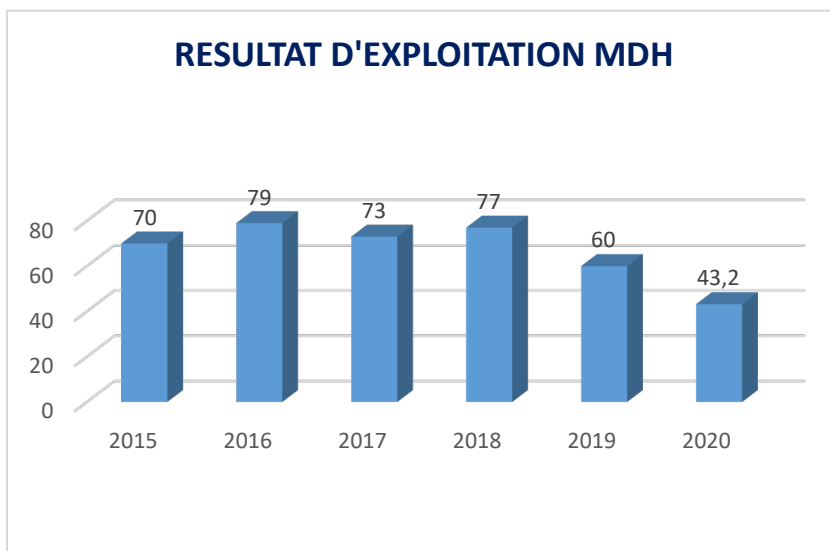
Chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2020 est arrêté à 752,5 MDH contre 893,1 MDH en 2019, soit une baisse de 16%.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, au terme de l'exercice 2020, s'élève à 43,2 MDH, contre 60,3 MDH en 2019 soit une baisse de 28%, principalement liée à la baisse des activités au plus fort de la crise sanitaire.

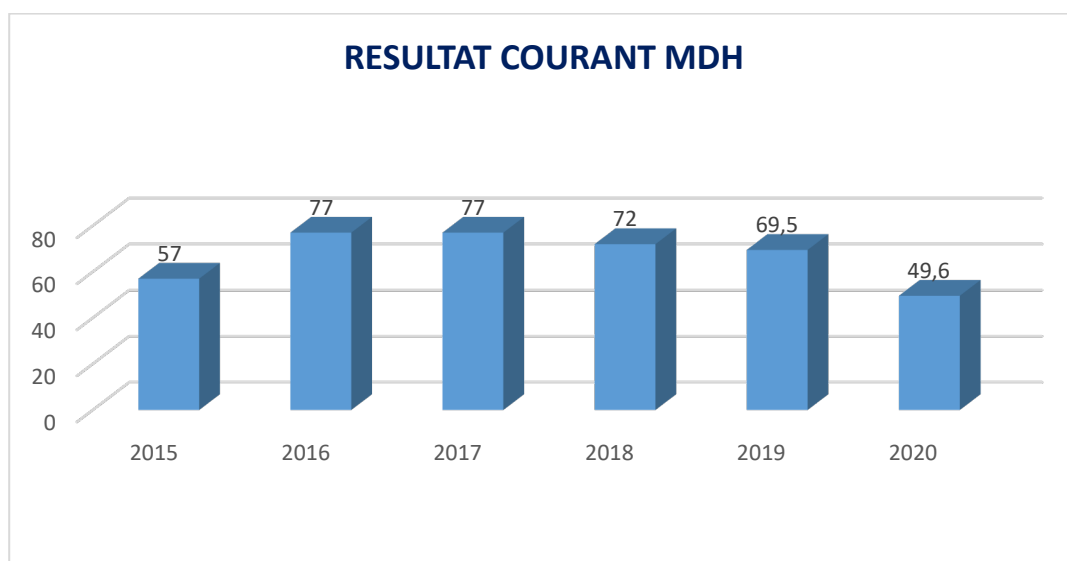


Résultat financier

Le résultat financier a atteint +6,4 MDH en 2020 contre +9,1 MDH en 2019 et intègre les dividendes reçus de la société Mansart dans le cadre de l'opération de regroupement des actifs immobiliers du groupe Aluminium du Maroc, mais dans une moindre mesure comparée à l'année précédente.

Résultat courant

Le résultat courant de l'exercice 2020 est arrêté à 49,6 Kdhs, contre 69,5 Kdhs en 2019.



Résultat net

Le résultat net se situe à 32,5 MDH, contre 60,1 en 2019. L'impôt sur les sociétés s'élève à 10,6 MDH.

Financement :

Les dettes de financement au 31/12/2020 sont arrêtées à 48,4 MDH. La société avait contracté :

- Un crédit moyen terme de 30 MDH auprès de la banque CIH sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fond de roulement de la société contracté le 01/04/2019. Le remboursement trimestriel est de 932 KDH soit 1,331 MDH pour l'année 2020. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 25,9 MDH. Le terme est le 30 Mars 2026.

- Un crédit moyen terme de 30 MDH auprès du CDM sur une durée de 7 ans au taux annuel fixe de 4,16% pour le renforcement du fond de roulement de la société contracté le 18/03/2019. Le remboursement trimestriel est de 1 071 KDH, soit 4 286 MDH pour l'année 2020. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 22,5 MDH. Le terme est le 5 Mars 2026.

Trésorerie :

La trésorerie nette au 31/12/2020 s'établit à -289 MDH contre -343.45 MDH au 31/12/2019. Les crédits de trésorerie s'élèvent à -206 MDH dont des contrats de refinancement en devises pour -66 MDH, les crédits spot de -140 MDH, et - 83 MDH en facilité de caisse.

Délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'Article 78.4 de la loi 31-10 nous joignons, en annexe au présent rapport, l'état faisant apparaître le détail des soldes fournisseurs au 31/12/2020.

ANNEXE 1 : DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31.12.2020

AU 31.12.2020

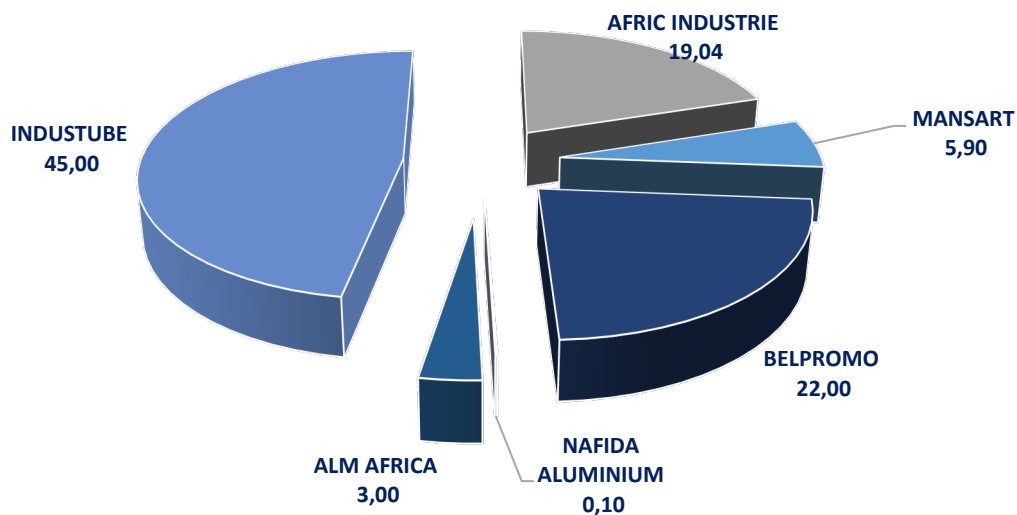
Date de clôture		(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
				(C) dettes échues de moins 30 jours	(D) dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) dettes échues du plus de 90 jours
	1	1	2	1	1	1	3
31.12.2020	FOURNISSEURS ETRANGERS	36 595 900,09	27 461 164,68	1 669 519,96	4 633 270,10	23 860,70	2 808 084,65
31.12.2020	FOURNISSEURS LOCAUX	44 508 888,09	39 133 007,35	3 192 962,05	478 260,82	297 427,40	1 407 230,47
31.12.2020	EFFETS A PAYER	18 347 805,22	18 347 805,22				
31.12.2020	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	10 797 078,13	10 797 078,13				
31.12.2020	FOURNISSEURS, MARCHANDISES EN ROUTE						
31.12.2020	FOURNISSEURS IMMOBILISATION						
	TOTAL	110 249 671,53	95 739 055,38	4 862 482,01	5 111 530,92	321 288,10	4 215 315,12

RESULTATS DU PERIMETRE CONSOLIDES :

Périmètre de consolidation du groupe Aluminium du Maroc :

Société	Activité	% contrôle	%d'intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Industube	Fabricant de tube en acier	100%	100%	Intégration globale
Belpromo	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilière	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
ALM Côte d'ivoire	Négoce articles en Aluminium	50%	50%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence

TITRES DE PARTICIPATION



Résultat consolidé part du groupe:

Le résultat consolidé part du Groupe s'établi à -925 Kdhs au 31/12/2020 à comparer à 19 885 kDH Au 31/12/2019.

Avec une contribution par entité de :

- Aluminium du Maroc : 24,5 Mdhs en 2020 à comparer à 43,2 Mdhs en 2019
- Afrique Industrie : 3,8 Mdhs en 2020 à comparer à 3,7 Mdhs en 2019
- Industube : -6,2 Mdhs en 2020 à comparer à -10,1 Mdhs en 2019
- Alm Africa et Filiales : -1,5 Mdhs en 2020 à comparer à -2,1 Mdhs en 2019
- Belpromo : -4,9 Mdhs en 2020 à comparer à -4 Mdhs en 2019
- Mansart : 4,2 Mdhs en 2020 à comparer à -3,3 Mdhs en 2019
- Nafida : 0,3 Mdhs en 2020 à comparer à 0,3 Mdhs en 2019
- La Roseraie de L'Atlas : -21 Mdhs en 2020 à comparer à -7,7 en 2019
- Balcony : non représentatif.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 907,5 Mdhs au 31/12/2020 en baisse de 11,5% en comparaison avec l'exercice précédent qui était de 1 025,5 Mdhs.

Le total bilan Consolidé au 31/12/2020 est arrêté à la somme de 1 064,1 Mdhs contre 1 195,7 Mdhs au 31/12/2019.

ÉVOLUTION DU COURS EN BOURSE

La valeur du titre Aluminium du Maroc à la Bourse a fluctué durant l'année 2020, pour s'établir au 31/12/2020 à 1 350 DH contre 1 681 DH un an plus tôt. Le cours le plus bas de l'exercice est de 1 260 DH le 5/11/2020. Le cours le plus haut de l'exercice est 1 680 DH enregistré le 2/01/2020.



ACTIVITES DES FILIALES

INDUSTUBE

- Résultat d'exploitation à fin 2020 : 3 866 KDH contre 1 497 KDH en 2019.
- Résultat net à fin 2020 : -6,34 MDH contre -9,43 MDH en 2019.

Faits marquants 2020

Activité Acier

- Volume des ventes en baisse de 35% par rapport à 2019
- Chiffre d'affaires-tubes en baisse de 31% par rapport à 2019
- Malgré la baisse des volumes, le résultat d'exploitation tubes est en amélioration par rapport à 2019 et au budget.
- Résultat des activités annexes en baisse de 3% par rapport à 2019
- Résultat Net en hausse de 66% pour s'établir à - 1.496 Kdhs,
- Cash-Flow en augmentation par rapport à 2019 pour s'établir à 3.500 Kdhs.

Activité Aluminium

- Ventes des profilés Adm en hausse de 22% par rapport au budget.
- Ventes des profilés Marhaba en baisse de 63% par rapport au budget.
- La baisse des ventes de Marhaba est due essentiellement à l'impact de la crise sanitaire Covid19. En effet, le confinement et les mesures barrières mis en place se sont traduits par les arrêts des chantiers de construction et le report de plusieurs projets.
- Il convient de rappeler que la gamme Marhaba constitue un marché de volumes, les marges unitaires étant faibles, le chiffre d'affaires et la rentabilité dépendent principalement du volume des produits vendus.
- Acquisition d'une ligne de thermolaquage

Budget 2021 :

Activité Acier

- ❑ Chiffre d'Affaires prévu à 87,1MDH pour un volume de 7.500 Tonnes
- ❑ Résultat Net prévu à 555 KDH et Cash-Flow à 4.362 KDH

Activité Aluminium

- ❑ Chiffre d'Affaires prévu à 152,2 MDH pour un volume de 5.000 Tonnes
- ❑ Résultat Net prévu à -3.161 KDH et Cash-Flow à 3.368 KDH

Afric Industries

La société Afric Industries a clos l'exercice 2020 avec les chiffres suivants :

Chiffre d'Affaires à fin 2020 : 41.7 MDH en baisse de 3% par rapport à 2019 (-5% en Abrasifs à 37.4 MDH, +13% en Activité Aluminium à 4.3 MDH), contre un budget de 47.6 MDH (-12%).

Résultat d'exploitation à fin 2020 : 10.6 MDH contre 10.4 MDH en 2019, soit +2%, et un objectif budget de 11.5 MDH, soit -8%.

Résultat net à fin 2020 : 7.7 MDH contre 7.3 MDH en 2019, soit +7%, et un objectif budget de 8.1 MDH, soit -5%.

Faits marquants :

Amélioration du résultat d'exploitation grâce à une optimisation des charges (Charges du personnel, report des investissements...),

Appréciation du résultat net grâce à l'amélioration du résultat d'exploitation d'un côté, et l'optimisation des charges financières en optimisant les stocks d'un autre côté,

Nonobstant la Pandémie Covid-19, AFRIC INDUSTRIES a maintenu le budget des dividendes 2019 versés en 2020 au même niveau des années précédentes (20 dh / an),

Budget 2021 :

Chiffre d'Affaires prévu à 50.3 MDH (+21%)

Résultat Net prévu à 9.2 MDH (+18%)

Belpromo

Dans le cadre de la finalisation du projet de regroupement des actifs immobiliers du groupe Aluminium du Maroc, la société Belpromo a été constituée en foncière en 2019, et a poursuivi en 2020 avec l'acquisition du Showroom de la société Aluminium du Maroc à Casablanca. La finalisation de ce projet est prévue pour l'année 2021 avec et la fusion absorption de la société Nafida Aluminium. Depuis 2011,

BELPROMO est engagée dans le projet hôtelier Oberoi Marrakech à travers la prise de participation dans la société La Roseraie de l'Atlas « LRA » à hauteur de 15%, portée en fin 2014 à 25,36%.

Belpromo a suivi les augmentations de capital à hauteur de sa quote-part de 25,36%, Aluminium du Maroc a financé cette Augmentation de capital sous forme de compte courants associés rémunérés pour un total de 19 584 500 en 2020. Ce qui porte son engagement global dans le projet LRA Oberoi au 31/12/2020 à 140,2 MDhs (titres et créances attachées aux titres).

ALM AFRICA

ALM Sénégal :

- Chiffre d'affaires 2020 de 922,4 K€ contre 642,6 K€ en 2019, soit +44%
- Résultat net de -183,3 K€ en 2020, contre -199 K€ en 2019
- Déménagement au Site de CCIS à HANN sur une Superficie de 2 000 M² Couvert
- Réalisation de l'investissement Chaine de laquage
- Démission puis Départ du manager en Début d'année
- Retard de démarrage de l'activité laquage au mois de septembre 2020 à cause des fermetures des Frontières suite à la pandémie de la Codiv-19

ALM Côte D'ivoire :

Activité Commerciale en Négoce démarrée depuis Mars 2019

- Chiffre d'affaires 2020 de 694 K€ contre 416,1 K€ en 2019, soit +67%
- Résultat net de -40,5 K€ en 2020, contre -109 K€ en 2019
- Ralentissement de l'activité suite à la situation sanitaire internationale
- La période électorale a eu aussi une forte incidence sur le marché du bâtiment
- Le Report de l'investissement industriel ne permet pas une forte pénétration du marché, les Entreprises établies fonctionnent souvent sur un stock important
- Les délais de livraisons restent très longs entre 8 à 10 Semaines.

PERSPECTIVES DE L'ACTIVITE

Les objectifs tracés pour l'année 2021 visent, en plus de la consolidation des parts de marché, l'amélioration de la productivité, l'optimisation de l'outil industriel, la rationalisation de la production et la maîtrise des coûts.

Dans ce contexte et eu égard aux estimations de la tendance du marché, les résultats escomptés de l'année 2021 seront en amélioration par rapport à l'année écoulée. Aluminium du Maroc souhaite poursuivre la reconquête des parts de marché en 2021. Le choix d'une stratégie de volume qui s'accompagne d'économie d'échelle retenue dans les années précédentes reste d'actualité pour l'exercice 2021 parce qu'il permet à l'entreprise de consolider de façon pérenne sa place sur le marché, et de s'adapter aux évolutions de la concurrence et des cadres législatifs de libre échange actuels et à venir. Les prévisions de l'exercice 2021 s'établissent comme suit :

Objectifs de l'exercice 2021 :

L'évolution de la situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons est toujours incertaine, et rend l'exercice de prévision budgétaire complexe.

Production : 20 600 tonnes soit une hausse de 16,5%

Chiffre d'affaires HT : 1010,7 MDH soit une hausse de 27 %

Résultat net : 46,8 MDH (hors risque fiscal et regroupement des actifs immobiliers).

Investissements prévus en 2021 :

Finalisation des travaux de la construction et du réaménagement du Bâtiment AMG :
Atelier de Menuiserie Générale

Développement commercial et croissance en 2021 : Elargissement de l'offre produits et poursuite de la diversification des marchés en Europe et en Afrique.

Opérations de rénovation et d'amélioration continue de l'outil de production.

OPERATIONS, INFORMATIONS POST CLOTURE

NEANT

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.



ELEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

ACTIF	EXERCICE			Exercice Préc.
	BRUT	Amortissement	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 700 000,00	-340 000,00	1 360 000,00	0,00
A * Frais préliminaires			0,00	0,00
C * Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 700 000,00	-340 000,00	1 360 000,00	0,00
T * Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	26 076 558,77	-19 739 856,09	6 336 702,68	6 342 144,62
F * Immobilisation en recherche et développement			0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	-1 998 828,00	0,00	0,00
I * Fonds commercial	290 000,00		290 000,00	290 000,00
M * Autres immobilisations incorporelles	23 787 730,77	-17 741 028,09	6 046 702,68	6 052 144,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	475 622 365,21	-391 745 173,26	83 877 191,95	72 280 012,16
O * Terrains	2 620 502,00		2 620 502,00	2 620 502,00
B * Constructions	101 032 284,22	-77 958 079,80	23 074 204,42	26 245 467,82
I * Installations techniques, matériel et outillage	326 287 481,78	-286 495 021,72	39 792 460,06	32 265 231,35
L * Matériel transport	8 270 047,32	-5 729 369,12	2 540 678,20	1 260 317,08
I * Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	24 161 694,29	-21 562 702,62	2 598 991,67	2 623 482,58
E * Autres immobilisations corporelles			0,00	
* Immobilisations corporelles en cours	13 250 355,60		13 250 355,60	7 265 011,32
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	273 405 470,27	-2 250 000,00	271 155 470,27	252 470 970,27
* Prêts immobilisés			0,00	0,00
* Autres créances financières	176 115 769,11		176 115 769,11	157 431 269,11
* Titres de participation	97 289 701,16	-2 250 000,00	95 039 701,16	95 039 701,16
* Autres titres immobilisés			0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	776 804 394,25	-414 075 029,35	362 729 364,90	331 093 127,05
A STOCKS (F)	144 980 530,67	-3 789 207,46	141 191 323,21	199 315 569,35
C * Marchandises	26 783 229,74	-1 770 856,51	25 012 373,23	22 934 617,05
T * Marchandises en cours de route			0,00	
I * Matières et fournitures, consommables	59 749 456,11	-2 018 350,95	57 731 105,16	111 107 673,76
F * Matières et fourniture en cours de route			0,00	
* Produits finis	58 447 844,82		58 447 844,82	65 273 278,54
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	491 268 653,21	-50 421 335,66	440 847 317,55	467 825 259,90
I * Fournis, débiteurs, avances et acomptes	10 478 331,18		10 478 331,18	9 553 285,62
R * Clients et comptes rattachés	417 064 202,42	-50 421 335,66	366 642 866,76	382 858 663,44
C * Personnel	595 906,18		595 906,18	632 952,32
U * Etat	12 284 068,79		12 284 068,79	19 403 319,74
L * Intérêts courus non échus				
A * Autres débiteurs	50 846 144,64		50 846 144,64	55 377 038,78
N * Comptes de régularisation-Actif			0,00	0,00
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00	0,00	144 000,00	144 000,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	597 959,00		597 959,00	773 023,00
(Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	636 991 142,88	-54 210 543,12	582 780 599,76	668 057 852,25
TRESORERIE-ACTIF	13 567 621,84		13 567 621,84	21 708 194,22
* Chèques et valeurs à encaisser	11 822 123,64		11 822 123,64	5 434 582,15
* Banques, TG et CCP	1 703 017,35		1 703 017,35	16 222 983,28
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	42 480,85		42 480,85	50 628,79
TOTAL III	13 567 621,84		13 567 621,84	21 708 194,22
TOTAL GENERAL I+II+III	1 427 363 158,97	-468 285 572,47	959 077 586,50	1 020 859 173,52

BILAN PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2020

PASSIF		Exercice	Exercice Préc.
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 691 940,00	31 691 940,00
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
	* Réserve d'investissement	1 493 000,00	1 493 000,00
	* Autres réserves	30 600 000,00	30 600 000,00
	* Report à nouveau (2)	258 112 429,35	230 611 935,52
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	32 534 714,30	60 117 273,83
	Total des capitaux propres (A)	405 687 023,65	405 769 089,35
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	687 963,97	804 239,57
* Subvention d'investissement	687 963,97	804 239,57	
* Provisions réglementées	-	-	
DETTES DE FINANCEMENT (C)	48 392 627,83	54 009 072,45	
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financement	48 392 627,83	54 009 072,45	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I(A+B+C+D+E)	454 767 615,45	460 582 401,37	
C I R C U L A N T	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	191 739 794,79	190 382 855,24
	* Fournisseurs et comptes rattachés	110 249 671,53	116 274 054,64
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	10 263 362,65	8 066 284,96
	* Personnel	5 205 555,44	5 333 937,96
	* Organisme sociaux	4 847 908,35	5 073 237,87
	* Etat	57 114 494,68	51 115 052,56
	* Comptes d'associés		-
	* Autres créanciers	2 899 596,33	3 580 549,57
	* Comptes de régularisation passif	1 159 205,81	939 737,68
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	8 597 959,00	3 773 022,92
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	1 173 617,00	962 322,00	
Total II (F+G+H)	201 511 370,79	195 118 200,16	
T R E S O	TRESORERIE-PASSIF	302 798 600,26	365 158 571,99
	* Crédits d'escompte	-	-
	* Crédits de trésorerie	206 153 586,73	216 521 353,32
	* Banques	96 645 013,53	148 637 218,67
Total III	302 798 600,26	365 158 571,99	
TOTAL GENERAL I+II+III	959 077 586,50	1 020 859 173,52	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2020

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	concernant les exercices précédent		
		1	2		
E	I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
X	1	* Ventes de marchandises (en l'état)	78 596 099,97		78 596 099,97
P	2	* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	673 904 547,70		673 904 547,70
L			752 500 647,67		893 081 480,27
O	3	* Variation de stocks de produits (1)	-6 825 433,72		-6 825 433,72
I		* Immobilisations produites par l'entre- prise pour elle-même			
T		* Subventions d'exploitation			
A	23	* Autres produits d'exploitation	1 193 068,44		1 193 068,44
I		* Reprises d'exploitation:		2 445 745,79	2 445 745,79
O		transferts de charges			3 286 317,07
N		Total I	746 868 282,39	2 445 745,79	749 314 028,18
S	II	CHARGES D'EXPLOITATION			
	4	* Achats revendus(2) de marchandises	38 060 174,94	-	38 060 174,94
	5	* Achats consommés(2) de métal	350 600 627,64	-	350 600 627,64
	6	* Achats cons.(2) de matières et fourn	155 169 562,80	-	155 169 562,80
	7	* Autres charges externes	53 183 586,59		53 183 586,59
	8	* Impôts et taxes	1 480 031,67	-	1 480 031,67
	9	* Charges de personnel	84 770 742,46		84 770 742,46
	10	* Autres charges d'exploitation	2 271 428,57		2 271 428,57
	11	* Dotations d'exploitation	20 579 311,93		20 579 311,93
		Total II	706 115 466,60	0,00	706 115 466,60
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			43 198 561,58
	IV	PRODUITS FINANCIERS	23 614 752,52	773 023,00	24 387 775,52
F		* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	7 952 800,00		7 952 800,00
I	12	* Gains de change	5 993 207,33		5 993 207,33
N	13	* Intérêts et autres produits financiers	9 668 745,19	0,00	9 668 745,19
A	14	* Reprises financier : transfert charges		773 023,00	773 023,00
C		Total IV	23 614 752,52	773 023,00	24 387 775,52
I	V	CHARGES FINANCIERES	18 003 565,73	0,00	18 003 565,73
E	15	* Charges d'intérêts	14 905 277,11		14 905 277,11
R	16	* Pertes de change	2 500 329,62		2 500 329,62
S	18	* Autres charges financières			
	17	* Dotations financières	597 959,00		597 959,00
		Total V	18 003 565,73	0,00	18 003 565,73
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			6 384 209,79
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			49 582 771,37

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats -variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (suite)

Exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédents 2			
VII	RESULTAT COURANT (reports)		49 582 771,37	69 486 644,67	
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
NON COURANTS	24 * Produits des cessions d'immobilisations		0,00	10 872 800,00	
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur provisions d'investissement		116 275,60	116 275,60	
	25 * Autres produits non courants	58 333,33		58 333,33	1 062 721,40
26 * Reprises non courantes ; transferts de charges	1 700 000,00		1 700 000,00		
Total VIII		1 758 333,33	116 275,60	1 874 608,93	12 051 797,00
IX	CHARGES NON COURANTES				
CHARGES NON COURANTES	19 * Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées		0,00	2 245 982,26	
	* Créances devenues irrécouvr.		0,00	13 253,58	
	20 * Autres charges non courantes	3 300 761,00		3 300 761,00	2 531 382,00
	21 * Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5 000 000,00		5 000 000,00	
Total IX		8 300 761,00	0,00	8 300 761,00	4 790 617,84
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		-6 426 152,07	7 261 179,16	
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)		43 156 619,30	76 747 823,83	
22	IMPÔTS SUR LES BENEFICES		10 621 905,00	16 630 550,00	
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)		32 534 714,30	60 117 273,83	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		775 576 412,63	946 508 446,72	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)		743 041 698,33	886 391 172,89	
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)		32 534 714,30	60 117 273,83	

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

			Exercice	Exercice Précédent	
	1	+	Ventes de Marchandises (en l'état)	78 596 099,97	79 630 498,38
	2	-	Achats revendus de marchandises	38 060 174,94	45 614 993,28
I		=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	40 535 925,03	34 015 505,10
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	667 079 113,98	823 639 657,52
	3		Ventes de biens et services produits	673 904 547,70	813 450 981,89
	4		Variation stocks produits	6 825 433,72	10 188 675,63
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	558 953 777,03	686 619 375,54
	6		Achats consommés de matières et fournitures	505 770 190,44	630 638 820,73
	7		Autres charges externes	53 183 586,59	55 980 554,81
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	148 661 261,98	171 035 787,08
	8	+	Subventions d'exploitation		
	9	-	Impôts et taxes	1 480 031,67	1 360 338,48
	10	-	Charges de personnel	84 770 742,46	90 229 157,38
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	62 410 487,85	79 446 291,22
			OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)		
	11	+	Autres produits d'exploitation	1 193 068,44	1 115 922,35
	12	-	Autres charges d'exploitation	2 271 428,57	750 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 445 745,79	3 286 317,07
	14	-	Dotations d'exploitation	20 579 311,93	22 756 226,42
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	43 198 561,58	60 342 304,22
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	6 384 209,79	9 144 340,45
VIII		=	RESULTAT COURANT	49 582 771,37	69 486 644,67
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	- 6 426 152,07	7 261 179,16
	15	-	Impôts sur les résultats	10 621 905,00	16 630 550,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 534 714,30	60 117 273,83
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT					
	1		Résultat net de l'exercice		
			Bénéfice +	32 534 714,30	60 117 273,83
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	14 261 330,74	12 519 808,02
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes(1)		
	5	-	Reprises d'exploitation(2)		
	6	-	Reprises financières(2)		
	7	-	Reprises non courantes(2)	116 275,60	116 275,60
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation	58 333,33	10 872 800,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	-	2 245 982,26
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	46 621 436,11	63 893 988,51
	10		Distributions de bénéfices	32 616 780,00	46 595 400,00
II			AUTOFINANCEMENT	14 004 656,11	17 298 588,51

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Ycompris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du.01/01/2020 au. 31/12/2020

MASSES	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	454 767 615,45	460 582 401,37	5 814 785,92	
2 Moins actif immobilisé	362 729 364,90	331 093 127,05	31 636 237,85	
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	92 038 250,55	129 489 274,32	37 451 023,77	
4 Actif circulant	582 780 599,76	668 057 852,25		85 277 252,49
5 Moins passif circulant	201 511 370,79	195 118 200,16		6 393 170,63
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	381 269 228,97	472 939 652,09		91 670 423,12
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	- 289 230 978,42	- 343 450 377,77	54 219 399,35	

II EMPLOIS ET RESSOURCES

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOI	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)		14 004 656,11		17 298 588,51
+ Capacité d'autofinancement		46 621 436,11		63 893 988,51
- Distributions de bénéfices		- 32 616 780,00		- 46 595 400,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		958 333,33		22 372 800,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	58 333,33	-	4 566 500,00
+ Cessions d'immobilisations financières				6 306 300,00
+ récupérations sur créances immobilisées		900 000,00		11 500 000,00
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
subvention d'investissement		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				44 194 889,55
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		14 962 989,44		83 866 278,06
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	45 097 568,59		46 586 187,80	
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	1 501 176,59		1 077 447,58	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	24 011 892,00		16 183 113,81	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immob.	19 584 500,00		29 325 626,41	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	5 616 444,62			
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	1 700 000,00		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	52 414 013,21		46 586 187,80	
III VARIATION DU BESOIN DE FINAN. CEMENT GLOBAL (B.F.G)	-	91 670 423,12	66 169 324,80	-
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	54 219 399,35			28 889 234,54
TOTAL GENERAL	106 633 412,56	106 633 412,56	112 755 512,60	112 755 512,60

ÉTAT DES DEROGATIONS

ETAT DES DEROGATIONS

Au 31/12/2020

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Neant	Neant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Neant	Neant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Neant	Neant

TABLEAU DES CREANCES ET TABLEAU DES DETTES

TABLEAU DES CREANCES

ETAT B 6

AU 31/12/2020

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org-Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	176 115 769,11	176 115 769,11	-	-	-	468 737,93	175 647 031,18	-
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	176 115 769,11	176 115 769,11				468 737,93	175 647 031,18	
DE L'ACTIF CIRCULANT	491 268 653,21	69 254 405,69	422 014 247,52	-	121 262 943,63	13 628 673,79	106 579 116,34	86 297 071,06
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	10 478 331,18		10 478 331,18					
* Clients et comptes rattachés	417 064 202,42	69 254 405,69	347 809 796,73		121 262 943,63		57 077 576,70	86 297 071,06
* Personnel	595 906,18		595 906,18					
* Etat	12 284 068,79		12 284 068,79			12 284 068,79		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	50 846 144,64		50 846 144,64			1 344 605,00	49 501 539,64	
* Comptes de régularisation-actif			-					

TABLEAU DES DETTES

ETAT B 7

31/12/2020

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	48 392 627,83	40 192 523,44	8 200 104,39	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financières	48 392 627,83	40 192 523,44	8 200 104,39					
DU PASSIF CIRCULANT	191 739 794,79		189 724 423,57					
* Fournisseurs et comptes rattachés	110 249 671,53	2 015 371,22	108 234 300,31		36 709 948,72			10 169 836,34
* Clients créditeurs, avances et acomptes	10 263 362,65		10 263 362,65					
* Personnel	5 205 555,44		5 205 555,44					
* Organismes sociaux	4 847 908,35		4 847 908,35			1 093 743,18		
* Etat	57 114 494,68		57 114 494,68			57 114 494,68		
* Compte d'associés								
* Autres créanciers	2 899 596,33		2 899 596,33					
* Comptes de régularisation - Passif	1 159 205,81		1 159 205,81					

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes												
	A.T AUDITEURS CONSULTANTS						ERNST & YOUNG					
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	180 000,00	195 000,00	171 695,80	38%	39%	43%	292 205,30	308 251,60	230 449,10	62%	61%	57%
Total	180 000,00	195 000,00	171 695,80	38%	39%	43%	292 205,30	308 251,60	230 449,10	62%	61%	57%

LISTE DES COMMUNIQUES PUBLIES

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES - 2020 -	
06/04/2020	Aluminium du Maroc - CP relatif au report du CA au 22 avril 2020
20/05/2020	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2020
28/05/2020	Aluminium du Maroc - Avis de convocation à l'AGO du 29 juin 2020
29/05/2020	Aluminium du Maroc - Avis de convocation rectificatif à l'AGO du 29 juin
09/06/2020	Aluminium du Maroc - Avis de publication complémentaire à l'avis de convocation à l'AGO du 29 juin 2020
02/07/2020	Aluminium du Maroc - CP post AGO du 29 juin 2020
04/07/2020	Aluminium du Maroc - CP post conseil d'administration du 29 juin 2020
19/08/2020	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2020
30/09/2020	Aluminium du Maroc - Résultats financiers du 1er semestre 2020
09/10/2020	Aluminium du Maroc - Avis de convocation à l'AGE du 10 novembre 2020
16/10/2020	Aluminium du Maroc - Publication complémentaire suite à l'Avis de réunion à l'AGE du 10 novembre 2020
12/11/2020	Aluminium du Maroc - CP post AGE du 10 novembre 2020
27/11/2020	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2020
27/02/2021	Aluminium du Maroc - CP relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2020
31/03/2021	Aluminium du Maroc - CP financier relatif aux résultats 2020

SYNTHESE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



A&T Auditeurs Consultants
88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 ainsi que leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Conventions préalablement autorisées par votre conseil d'administration

1.1.1 Convention de location entre ALUMINIUM DU MAROC et la société BELPROMO (Convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BELPRMO.
- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- BELPROMO est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de location d'un local situé à Marrakech conclu en avril 2020.

Modalités essentielles : Loyer annuel de KMAD 288.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 288.

Sommes décaissées en 2020 : Aucune somme n'a été décaissée en 2020 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de services avec la société JURIGEST (convention écrite)

Personnes concernées :

Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société JURIGEST.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Jurigest fournit des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre des décisions du comité de direction de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 400 (avenant signé en date du 5 mars 2018).

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 413.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 493.

2.2. Conventions conclues avec la société ALM AFRICA

Personnes concernées :

- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'ALM AFRICA et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- ALM AFRICA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.2.1. Convention de prestations de services (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALM AFRICA procure des débouchées pour les produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans les pays d'Afrique moyennant une commission sur les ventes.

Montant des prestations fournies ou livrées : Cette convention n'a pas eu d'effet en 2020. Par ailleurs, aucun paiement n'a été effectué en 2020 au titre de cette convention.

2.2.2. Convention d'avances en Trésorerie (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle ALUMINIUM DU MAROC accorde à ALM AFRICA des avances de trésorerie dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 9.455.

Modalités essentielles : Taux d'intérêts fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 425.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 1.677

Sommes encaissées en 2020 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2020 au titre de cette convention.

2.2.3. Convention de négoce (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC vend des accessoires et des articles d'aluminium à la société ALM AFRICA pour les exporter sur le continent africain.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucun produit n'a été comptabilisé en 2020 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2020 : Aucun remboursement n'a eu lieu en 2020 au titre de cette convention.

2.3. Convention de location conclue avec la société AFRIC INDUSTRIE (Convention écrite)

Personnes concernées :

- Madame Malika El Alami en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la société AFRIC INDUSTRIE et Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société AFRIC INDUSTRIE.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- AFRIC INDUSTRIE est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de location d'un local situé à Tanger conclu en mars 2019.

Modalités essentielles : Loyer mensuel de KMAD 50

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 600.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 540.

2.4. Conventions conclues avec la société INDUSTUBE

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société INDUSTUBE.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et de Président du Conseil d'Administration de la société INDUSTUBE.
- Monsieur M'hammed Fares El Akel en sa qualité de Directeur Général de la société INDUSTUBE et Directeur Administratif et Financier de la société ALUMINIUM DU MAROC.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Madame Malika El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Tawfiq Bouzoubaa en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- INDUSTUBE est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.4.1. Convention de location (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail daté du 1^{er} juillet 2015 relatif à la location d'une plateforme logistique située à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Loyer trimestriel de KMAD 551 H.T.

Montant des prestations fournies ou livrées : le montant comptabilisé en charges en 2020 au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.203.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 2.403

2.4.2. Convention de prêt (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC a accordé à la société INDUSTUBE un prêt dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 53.392.

Modalités essentielles : Rémunération au taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.937.

Sommes décaissées en 2020 : Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2020 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2020 : Aucun remboursement n'a été enregistré en 2020 au titre de cette convention.

2.4.3. Convention d'avances de trésorerie (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à INDUSTUBE des avances de trésorerie dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 6.407 incluant les intérêts capitalisés.

Modalités essentielles : Aucune rémunération n'a été fixée au titre de l'exercice 2020.

Sommes versées en 2020 : Aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2020 au titre de cette convention.

Sommes encaissées en 2020 : KMAD 2.540.

2.4.4. Convention de négoce d'accessoires (convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète les accessoires d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, aucun montant n'a été comptabilisé en charges au titre de cette convention.

Sommes décaissées en 2020 : Aucune somme n'a été décaissée en 2020 au titre de cette convention.

2.4.5. Conventions de conversion de déchets en billettes (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète les déchets d'aluminium auprès de la société INDUSTUBE. En contrepartie elle lui revend des billettes d'Aluminium.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 5.816.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 377.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 5.400

Sommes encaissées en 2020 : Aucun montant n'a été encaissé en 2020 au titre de cette convention.

2.4.6. Convention de négoce de profilés (Convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC achète des profilés Aluminium auprès de la société INDUSTUBE. En contrepartie elle lui vend du métal brut.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 56 425.

Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 30 363.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 46 226

Sommes encaissées en 2020 : KMAD 1 000

2.4.7. Convention de travaux traitement de surface (convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC effectue des travaux de traitement de surface des profilés Aluminium au profit de la société INDUSTUBE.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 5 029.

Sommes encaissées en 2020 : Aucune somme n'a été encaissée en 2020 au titre de cette convention.

2.4.8. Convention de mise à disposition du personnel (convention non écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC et INDUSTUBE pour mise à disposition du personnel entre les deux sociétés.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 498.

Sommes encaissées en 2020 : Aucune somme n'a été encaissée en 2020 au titre de cette convention.

2.5. Conventions conclues avec la société NAFIDA

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et Gérant de la société NAFIDA.
- La société NAFIDA est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.5.1. Convention d'avances en compte courant (Convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à sa filiale NAFIDA des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 4.000.

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 220.

Sommes décaissées : Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2020.

Sommes encaissées en 2020 : KMAD 400

2.5.2. Conventions de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit de deux contrats de location concernant deux locaux situés à Agadir et à Tanger au profit de la société ALUMINIUM DU MAROC.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 480 pour le local d'Agadir et KMAD 420 pour le local de Tanger.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, les montants comptabilisés en charges au titre de ces conventions s'élèvent à respectivement KMAD 480 et KMAD 420 intégralement réglés en 2020.

2.6. Conventions conclues avec la société BELPROMO

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société BELPRMO.
- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- BELPROMO est une filiale de la société ALUMINIUM DU MAROC.

2.6.1. Convention d'avances en compte courant (convention écrite)

Nature de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC accorde à la société BELPROMO des avances en compte courant dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 118.255.

Modalités essentielles : Taux d'intérêt fixe de 5,5%.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 5.980.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 19.585

Sommes encaissées en 2020 : Aucun remboursement n'a été enregistré au titre de cette convention

2.6.2. Convention de location (Convention écrite)

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail datant de 2002 relatif à la location d'un bâtiment situé à Casablanca.

Modalités essentielles : Rémunération annuelle de KMAD 2.880

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 2.880.

Sommes décaissées en 2020 : KMAD 3.456

2.7. Convention de prêt conclue avec la société COFINORD (convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société Aluminium Du Maroc et co-gérant de la société COFINORD.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et de co-gérant de la société COFINORD.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC a accordé à COFINORD un prêt dont le solde au 31 décembre 2020 est nul.

Modalités essentielles : Rémunération au taux d'intérêt fixe de 5,5%

Montant des prestations fournies ou livrées : Le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention en 2020 s'élève à KMAD 16.

Sommes encaissées en 2020 : KMAD 500

Sommes décaissées en 2020 : Aucune nouvelle avance n'a été versée en 2020 au titre de cette convention.

2.8. Convention d'assistance technique conclue avec la société GEA HOLDING (Convention écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Abdelouahed El Alami en sa qualité d'Administrateur de la société ALUMINIUM DU MAROC et Président du Conseil d'Administration de la société GEA HOLDING.
- Monsieur Mohamed El Alami en sa qualité de Président Directeur Général de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société GEA HOLDING.

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance technique au profit de la société GEA Holding.

Modalités essentielles : Montant trimestriel de KMAD 108 (HT).

En 2020, cette convention n'a pas produit d'effet.

2.9. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la société ALM SENEGAL (convention non écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'ALM AFRICA et Administrateur des sociétés ALUMINIUM DU MAROC et ALM SENEGAL.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- ALUMINIUM DU MAROC est Actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle est Actionnaire de la société ALM Sénégal.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC met à disposition du personnel à la disposition de la société ALM Sénégal.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 332.

Sommes encaissées en 2020 : Aucune somme n'a été encaissée en 2020 au titre de cette convention.

2.10. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec la société ALM COTE D'IVOIRE (convention non écrite)

Personnes concernées :

- Monsieur Benoit Valdo Benjamin Vaillant en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société ALUMINIUM DU MAROC, Administrateur personne morale de la société ALM AFRICA.
- Monsieur Sharif El Alami en sa qualité de Président Directeur Général d'ALM AFRICA et Administrateur des sociétés ALUMINIUM DU MAROC et ALM COTE D'IVOIRE.
- Monsieur Abdeslam El Alami en sa qualité d'Administrateur des deux sociétés.
- ALUMINIUM DU MAROC est Actionnaire de la société ALM AFRICA laquelle est Actionnaire de la société ALM COTE D'IVOIRE.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société ALUMINIUM DU MAROC met à disposition du personnel à la disposition de la société ALM COTE D'IVOIRE.

Montant des prestations fournies ou livrées : En 2020, le montant comptabilisé en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 332.

Sommes encaissées en 2020 : Aucune somme n'a été encaissée en 2020 au titre de cette convention.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdelmejid FAIZ
Associé


ERNST & YOUNG
87, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (212) 21 29 79 20 - Fax : (212-2) 2 39 02 25

A&T Auditeurs Consultants


Nafeh AGOURRAM
Associé


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
S.A.R.L.
Rue Omar Ibn Khattab
Rés. Mas Palomas II, N°88
90020 TANGER-MAROCC



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 406.374.987,62 dont un bénéfice net de MAD 32.534.714,30. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., en date du 25 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 417,1 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 50,4 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ;- Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ;- Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...) ;

2. Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 95 millions de dirhams soit 10% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 222,8 millions de dirhams, soit 23% du total actif.</p> <p>Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative de jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ;- Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ;- Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ;- Examiner les rapports d'expertises immobilières reçues pour les participations portant des actifs immobiliers- Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation.- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdelmejid FAIZ
 Associé

ERNST & YOUNG
 31 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
 CASABLANCA -
 Tél : (212-2) 2 39.02.25 Fax : (212-2) 2 39.02.26

A&T Auditeurs Consultants


Nafeh AGOURRAM
 Associé

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
 S.A.R.L.
 Rue Omar Ibn Khattab
 Rés. Mas Palomas II, N°88
 90020 TANGER-MAROCC



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

ALUMINIUM DU MAROC S.A.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



88, Résidence Mas Palomas II
Rue Omar Ibn Al Khattab
90020 Tanger
Maroc

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan - Lot 78
Tanger

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ALUMINIUM DU MAROC et de ses filiales (Groupe ALUMINIUM DU MAROC), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 322.442 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.826. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société ALUMINIUM DU MAROC S.A., en date du 25 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 373,4 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ;- Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour évaluer les dépréciations à constater ;- Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquente, protocoles d'accord,...)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

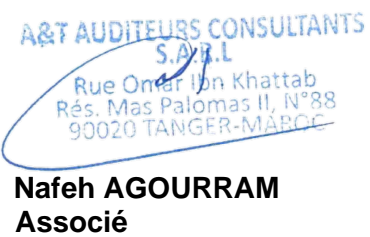
ERNST & YOUNG



Abdelmejid FAIZ
Associé

ERNST & YOUNG
37 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 25

A&T Auditeurs Consultants



Nafeh AGOURRAM
Associé

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
S.A.R.L.
Rue Omar Ibn Khattab
Rés. Mas Palomas II, N°88
90020 TANGER-MAROC

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 3 Juin 2021 à 11h30. L'Assemblée se tiendra à l'Hôtel Hilton City Center, Place du Maghreb Arabe à Tanger.

PROJET DE RESOLUTIONS

Pour l'affectation des résultats, nous vous proposons de distribuer un dividende de 32 616 780,00 DH, soit 70 dirhams par action, et de l'inscrire comme suit :

- Report à nouveau au 31/12/2020	= 258 112 429,35 dhs
- Bénéfice de l'exercice 2020	= 32 534 714.30 dhs
- Distribution en 2021 de dividendes 2020 (70 dh/action)	= 32 616 780,00 dhs
- Report à nouveau après distribution des dividendes	= 258 030 363.65 dhs

Pour conclure, nous vous confirmons, en tant que besoin, que les opérations traitées avec vos administrateurs ou des sociétés qu'ils représentent étaient d'ordre courant et normal.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président Directeur Général

Sidi Mohamed EL ALAMI